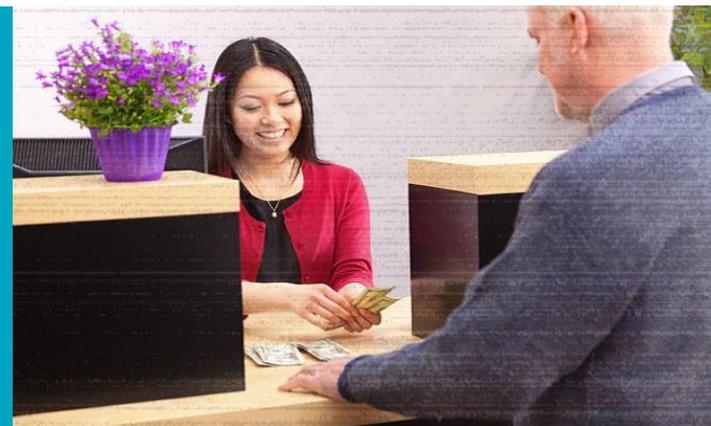


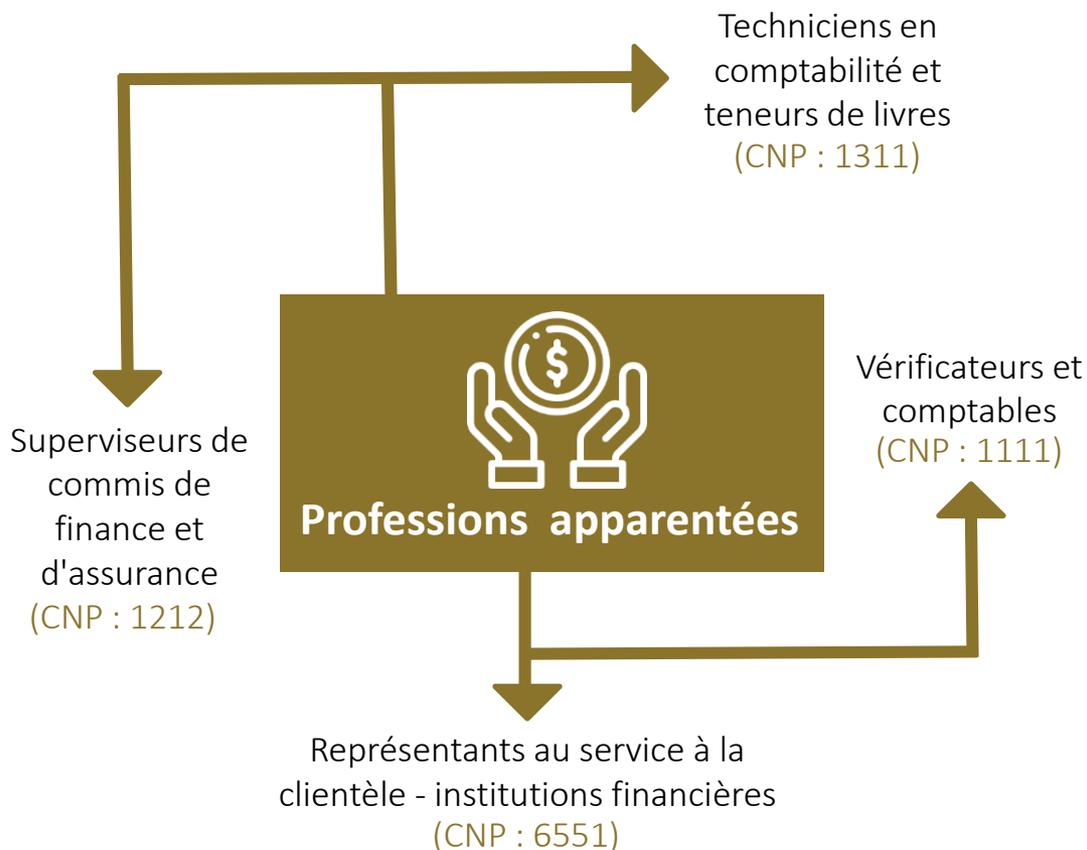
COMMIS DE BANQUE, D'ASSURANCE ET D'AUTRES SERVICES FINANCIERS (CNP : 1434)



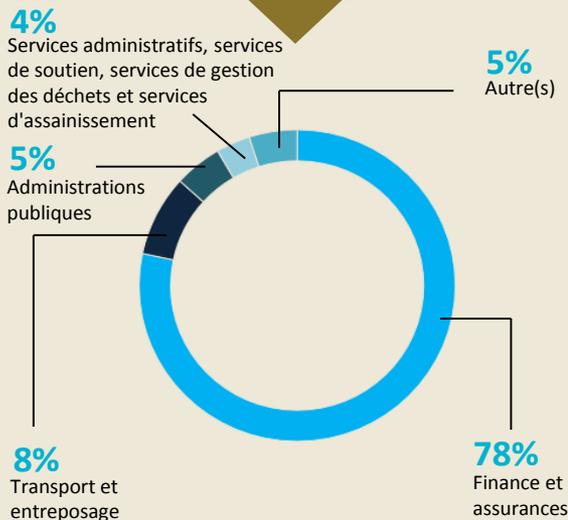
Les commis de banque, d'assurance et des autres services financiers rassemblent, traitent et tiennent à jour les renseignements bancaires et ceux portant sur les assurances, et d'autres questions financières. Ils travaillent dans des banques, des sociétés de crédit, des compagnies d'assurance privées ou publiques, des sociétés de placement et d'autres établissements financiers des secteurs public et privé.

Un diplôme d'études collégiales en administration des affaires et une **formation en cours d'emploi** et **des cours ou des programmes à court terme** propres à l'établissement financier sont habituellement exigés.

Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **bonnes**



Emploi selon le secteur



Fonctions principales:

- déterminer et documenter les besoins des clients;
- effectuer des études techniques et commerciales;
- concevoir, développer, intégrer, mettre à l'essai et mettre en oeuvre des systèmes de solutions d'affaires;
- donner des conseils sur les stratégies, les politiques, la gestion, la sécurité et la prestation de services en matière de systèmes d'information;
- déterminer et documenter les besoins des clients, et évaluer les risques liés à la sécurité physique et technique des données, des logiciels et du matériel informatique;
- élaborer des politiques, des procédures et des plans de secours afin de minimiser les effets d'une brèche dans la sécurité informatique.



Exemples d'appellation d'emploi

Commis aux biens immobiliers

Commis au crédit

Commis d'actuariat

143

Demande prévues
2017-2026

18,46 \$

Salaires médians par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.